



Assemblée primaire du 15 juin 2021

L'assemblée primaire a été légalement convoquée pour le mardi 15 juin 2021 avec l'ordre du jour suivant :

1. Message de bienvenue.
2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée primaire du 23 février 2021.
3. Présentation des comptes 2020 de la Municipalité.
4. Rapport de l'organe de contrôle et approbation des comptes 2020.
5. Renouvellement de l'organe de contrôle.
6. Divers.

Le Président René Jacquier ouvre la 2^{ème} assemblée primaire municipale de la législature 2021-2024, dévolue aux comptes 2020, convoquée à la salle Prafleuri. Il salue toutes les personnes présentes, ainsi que M. Maxime Lambercy de la société Nofival.

Dans son message de bienvenue, le Président relève l'ambiance de travail sereine dans laquelle évolue le nouveau Conseil municipal, depuis plus de cinq mois. Il souligne également les compétences du personnel administratif et profite pour remercier ses collègues du Conseil, ainsi que les collaborateurs administratifs.

En cette année si particulière, le Président a une pensée pour les personnes qui ont souffert ou souffrent, tant directement qu'indirectement, de la COVID.

Le Président donne connaissance de l'ordre du jour qui est accepté sans modification par les 24 personnes présentes dont 5 Conseillers.

Le Président nomme les scrutateurs en les personnes de M. Fabrice Blanchut et Mme Liliane Jordan.

Le secrétaire procède à la lecture du procès-verbal de l'Assemblée primaire du 23 février 2021. Ce dernier est approuvé tel qu'établi. Suite à cette lecture, le Président souhaite apporter des précisions sur deux points qui avaient été soulevés lors de la dernière Assemblée primaire :

- En ce qui concerne le local du feu, il indique que les travaux nécessaires ont été effectués, afin d'empêcher les nuisances dues aux oiseaux.
- Par rapport à une remarque relative aux places de jeux, il informe que la Bourgeoisie, propriétaire des terrains, est favorable à une participation financière. Ainsi, une commission sera mise en place, cet automne, pour présenter un projet répondant aux attentes de la population.

Présentation des comptes 2020 de la Municipalité.

- La présentation des comptes est faite par le Président. Ce dernier expose les chiffres récapitulatifs, en les comparant avec les comptes 2019 et le budget 2020. Des explications concernant certaines différences entre les montants comparés sont données.
- Les investissements, le bilan, les indicateurs financiers et un comparatif des chiffres de base pour les années 2008 à 2020 sont également présentés par le Président. Les chiffres principaux sont :
 - Excédent de revenu : CHF 97'233.-
 - Marge d'autofinancement : CHF 627'603.-
 - Investissements nets : CHF 1'406'871.-
 - Fortune au 31 décembre 2020 : CHF 3'393'557.-
- Au cours de la présentation, André Chambovay souhaite savoir si des compteurs d'eau seront posés dans les mayens. René Jacquier lui répond par l'affirmative, en précisant qu'en 2021, seules les résidences principales seront liées.



Assemblée primaire du 15 juin 2021

- Le Président met en exergue les financements spéciaux. Ces derniers devraient être autofinancés, ce qui n'a pas été le cas en 2020. Dès lors, la loi pousse la Commune à absorber ce montant dans les 8 ans à venir. C'est pourquoi, le Conseil municipal envisage une hausse des taxes liées aux services des eaux et de l'épuration.
- René Jacquier qualifie les finances communales de très bonnes et voit l'avenir avec confiance.

Rapport de l'organe de contrôle et approbation des comptes 2020.

- Maxime Lambercy de la fiduciaire Nofival lit un rapport résumé de la vérification des comptes 2020. Il précise que l'entretien final avec le Conseil communal a eu lieu, que l'endettement net de la Commune est nul et que le niveau des amortissements comptables est conforme aux prescriptions légales (LCo et OGFCo). Il termine en disant que, selon leur appréciation, la Commune est en mesure de faire face à ses engagements. Il recommande d'approuver les comptes présentés.

Aucune question n'est posée par l'assemblée.

Le Président soumet les comptes à l'approbation de l'assemblée. Les comptes 2020 sont acceptés à l'unanimité.

René Jacquier remercie la population pour la confiance accordée à l'ancienne administration, ainsi qu'au nouveau Conseil qui a présenté ces comptes.

Renouvellement de l'organe de contrôle.

Satisfait de la collaboration avec la fiduciaire Nofival SA, le Conseil municipal souhaite poursuivre dans cette voie. C'est pourquoi, René Jacquier propose à l'assemblée de maintenir sa confiance à la fiduciaire Nofival SA.

Le renouvellement de l'organe de contrôle est approuvé à l'unanimité ; Novifal SA demeure l'organe de contrôle.

Divers.

Le Président informe sur trois sujets :

- Taxes d'eau et compteurs
Il était prévu de présenter, ce jour, les nouvelles taxes d'eau basées sur le principe du consommateur-payeur. Ces dernières doivent être soumises à M. Prix, approuvée par l'Assemblée primaire et homologuée par le Conseil d'Etat. Or, appuyé par l'expertise de Mme Dios (SEIC), le Conseil Municipal a pris conscience que le délai prévu au 1^{er} janvier 2022 est impossible à tenir, tant le système de calcul s'avère très pointu sur le plan du financement et de la consommation. En effet, René Jacquier cite quelques exemples, tels que les fontaines publiques, sur lesquelles le Conseil a décidé de ne pas poser de compteurs, les robinets de vignes et de campagne, qui continueront à être taxés sur une base forfaitaire en raison de l'impossibilité de poser des compteurs sur chacun d'entre eux, ou encore les robinets hors compteurs pour lesquels les propriétaires auront un délai de trois ans pour se mettre en conformité avec le nouveau règlement. René estime que ce dernier, ainsi que ses annexes pourront être présentés lors de la prochaine Assemblée primaire du budget.
- Edelweiss Market
Suite à l'intention d'Edelweiss Market de restreindre ses plages horaires, une séance a été convoquée entre la direction de l'enseigne, les Présidents de la Bourgeoisie et de la Commune et Doris Mottiez, initiatrice d'une pétition. Cette réunion a débouché sur un compromis raisonnable. Néanmoins, Edelweiss Market a profité de cette rencontre, pour faire part des difficultés financières du magasin. C'est pourquoi, le Président invite la population à s'y rendre plus souvent, afin de pérenniser ce commerce qui joue un rôle social important.



Assemblée primaire du 15 juin 2021

- Relations avec la Bourgeoisie
Le Président souligne la bonne entente qui règne entre les deux entités, autour de projets gérés en commun. Il remercie le Conseil bourgeoisial pour son esprit d'ouverture et sa volonté d'avancer ensemble.
- Repas et activités des aînés
Doris Mottiez signale que les repas des aînés débiteront dès le 1^{er} septembre 2021, pour autant que la situation sanitaire le permette. Elle remercie les nombreux bénévoles qui se sont annoncés. En revanche, elle indique ne pas avoir trouvé de moniteur pour la gym douce et précise que le groupe d'Evionnaz a encore de la place.
- Mérites / encouragements culturels et sportifs
Doris Mottiez rappelle que des mérites sportifs sont prêts à être distribués aux intéressés qui envoient leur dossier avant le 30 juin 2021.
- Boîtes à livres
Doris Mottiez fait de la publicité pour la boîte à livres mise en place par l'Association des Parents d'Elèves d'Evionnaz, Dorénaz, Collonges (APEEDC).
- Conduite eau potable Collonges – Dorénaz
Fabrice Blanchut souhaite connaître les raisons qui poussent la Commune à engager des frais supplémentaires sur ce point. Le Président lui répond que Collonges a encore besoin de l'eau de Dorénaz et que le Conseil privilégie l'achat du tiers de la conduite au lieu de poursuivre sur la voie d'une location. La discussion s'engage sur la réelle nécessité d'utiliser l'eau de Dorénaz, alors que d'importants montants ont déjà été payés à la Commune voisine. Ludovic Aigroz ajoute que Dorénaz pose ses exigences, ayant bien compris que Collonges a besoin de cette eau. René Jacquier précise que dans le cadre du projet de régionalisation de l'eau, la Commune aura avantage à être propriétaire de la conduite et, pourra, ainsi, facturer l'eau.
André Chambovay conclut que dans le cadre de travaux de rétro lavage, il sera impossible de se passer de l'eau de Dorénaz.
- Travaux rue le Praz
Fabrice Blanchut félicite le Conseil pour la qualité de finition du goudronnage. Il ajoute un petit bémol ; les passages piétons vers chez Louis François Zingg ont été endommagés, il vaudrait la peine de les retravailler.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt l'assemblée à 20h56.

Collonges, le 21 juin 2021

Pour la Commune

Le Président

Le Secrétaire

René Jacquier

Grégoire Blatter